

MUNICIPALITÉ DE SAINT-BERNARD-DE-MICHAUVILLE

Procès-verbal de la première séance du conseil municipal de Saint-Bernard-de-Michaudville, tenue le lundi 1^{er} février 2021, à 20:00 heures à huis, par vidéoconférence.

| | | | |
|-----------------|-----|----------------------|---------------------|
| Sont présents : | Mme | Francine Morin | Maire |
| | M. | Mario Jussaume | Conseiller |
| | Mme | Vanessa Lemoine | Conseillère |
| | M. | Jean-Paul Chandonnet | Conseiller |
| | Mme | Isabelle Hébert | Conseillère |
| | Mme | Emmanuelle Bagg | Conseillère |
| | M. | Guy Robert | Conseiller |
| | Mme | Émilie Petittlerc | Directrice générale |

Le conseil de la Municipalité de Saint-Bernard siège en séance ordinaire ce 1^{er} février 2021 par voie de vidéoconférence. Les membres présents forment le quorum.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la réunion
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal du 11 janvier 2021
4. Rapport financier et comptes à payer
5. Rapport de l'inspecteur
6. Période de questions
7. Administration
 - a) Dépôt à terme
 - b) Adhésions à l'ADMQ 2021 – Directrice générale et Secrétaire-trésorière adjointe
 - c) Adoption– Règlement 2021-01 modifiant le Règlement. 2016-06 concernant les branchements au réseau d'aqueduc et établissant un tarif de compensation pour l'usage de l'eau
 - d) Subvention Emplois d'été Canada – Autorisation de signature - Ratification
 - e) Subvention Emplois d'été Canada – Autorisation de mentorat à la MRC des Maskoutains
 - f) Avis de motion – Règlement 2021-03 concernant l'utilisation de la patinoire extérieure
 - g) Portail de données immobilières – PG Solutions – Autorisation
 - h) MRC des Maskoutains - Entente intermunicipale relative à la fourniture de services d'ingénierie et d'expertise technique (Partie 8) – Demande d'adhésion de la Municipalité de Saint-Simon
 - i) ~~Demande au Gouvernement du Québec de reporter l'élection municipale au mois de mai 2022 point retiré~~
8. R.A.R.C.
 - a) Procès-verbal de la RARC
9. Transport
 - a) Aucun point
10. Hygiène du milieu
 - a) Procès-verbal de la RIAM
 - b) Procès-verbaux de la MRC
11. Loisirs et culture
 - a) Demande d'appui - Maison des Jeunes des Quatre-Vents – Mise aux normes du bâtiment
12. Autres sujets
 - a) Proclamation – Journées de la persévérance scolaire – 15 au 19 février 2021
 - b) Demande d'appui financier – Société canadienne du cancer
13. Correspondance
14. Période de questions
15. Levée de l'assemblée

-
1. Ouverture de la réunion

Madame Francine Morin, maire, souhaite la bienvenue et invite les personnes présentes à se nommer.

2. Adoption de l'ordre du jour

2021.02.01

Sur la proposition d'Emmanuelle Bagg
Appuyée par Guy Robert
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents d'adopter l'ordre du jour tel que modifié par le retrait du point 7i) intitulé Demande au Gouvernement du Québec de reporter l'élection municipale au mois de mai 2022.

3. Adoption du procès-verbal du 11 janvier 2021

2020.02.02

Sur la proposition de Jean-Paul Chandonnet
Appuyée par Mario Jussaume
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 11 janvier 2021 tel que déposé.

4. Rapport financier et comptes à payer

La balance de vérification et le rapport financier en date du 31 janvier 2021 ont été déposés au conseil.

États des résultats au 31 janvier 2021

| | | |
|--|------------------------|------------------|
| Solde au compte GL (54 11100 000) au 31 décembre 2020 | 181 280.06 \$ | |
| Plus : | | |
| Dépôts | 29 386.19 \$ | |
| Transfert de l'épargne à terme | - \$ | |
| Revenus d'intérêts | 120.84 \$ | |
| Total des revenus | 29 507.03 \$ | |
| Moins: | | |
| Déboursés | (87 088.71) \$ | |
| Prélèvements | (19 433.82) \$ | |
| Salaires | (13 883.41) \$ | |
| Paiement direct assurance collective La Capitale | (1 541.74) \$ | |
| Frais de caisse et achat de sacs de dépôt | (35.00) \$ | |
| Total des déboursés | (121 982.68) \$ | |
| Solde au compte GL | | 88 804.41 |
| Solde du relevé Caisse (folio 380045) au 31 janvier 2021 | 122 182.66 \$ | |
| Plus : | | |
| Moins : Chèques en circulation | | |
| 15600 | 3 423.31 \$ | |
| 15605 | 1 533.00 \$ | |
| 15611 | 321.94 \$ | |
| 15618 | 28 000.00 \$ | |
| 15622 | 100.00 \$ | |
| Total des chèques en circulation | 33 378.25 \$ | |
| Solde disponible au relevé de caisse | | 88 804.41 |

0.00

Bilan au 31 janvier 2021

| | |
|--|----------------------|
| Solde au compte fonds d'administration | 88 804.41 \$ |
| Part de qualification | 5.00 \$ |
| Épargne à terme - Fonds d'administration | 475 100.88 \$ |
| Épargne à terme - Fonds de roulement | 85 014.44 \$ |
| Grand total | 648 924.73 \$ |

Solde de la dette au 31 janvier 2021

| | |
|--|-----------------|
| Solde des emprunts 1 et 2 - réseau d'égout (incluant part FCCQ remb. Sur 10 ans) | 1 757 700.00 \$ |
| Remboursement du capital | |

2021.02.03

Sur la proposition de Guy Robert
Appuyée par Emmanuelle Bagg
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents d'adopter le rapport financier du mois de janvier 2021 ;

D'AUTORISER le paiement des comptes à payer au mois de février 2021 tel que soumis pour un montant total de 249 400.09 \$.

5. Rapport de l'inspecteur

Le rapport de *Gestim inc.* a été remis à chacun des membres du conseil.

M. Jean Léveillé, inspecteur municipal, a remis un compte rendu des constats et des travaux effectués au cours du mois.

6. Période de questions

Aucune personne dans l'assistance ne se prévaut de la période de questions, car la séance est tenue à huis clos. La directrice générale indique qu'aucune question ne lui a été acheminée par courriel concernant les sujets à l'ordre du jour.

7. Administration

a) Dépôt à terme

2021.02.04

Sur la proposition de Mario Jussaume
Appuyée par Guy Robert
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents de transférer un montant de 50 000 \$ du compte Avantage entreprise au compte avec opérations.

b) Adhésions à l'ADMQ 2021 - Directrice générale et secrétaire-trésorière adjointe

2021.02.05

Sur la proposition d'Emmanuelle Bagg
Appuyée par Isabelle Hébert
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents :

DE RENOUELER l'adhésion de la directrice générale, Madame Émilie Petitclerc, en tant que membre de l'ADMQ incluant l'assurance juridique pour l'année 2021 au montant de 907,39 \$ incluant les taxes applicables.

DE RENOUELER l'adhésion de la secrétaire-trésorière adjointe, Madame Sylvie Chaput, en tant que membre de l'ADMQ incluant l'assurance juridique pour l'année 2021 au montant de 959,13 \$ incluant les taxes applicables.

c) Adoption– Règlement 2021-01 modifiant le Règlement. 2016-06 concernant les branchements au réseau d'aqueduc et établissant un tarif de compensation pour l'usage de l'eau

ATTENDU que la Municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville est membre de la Régie d'Aqueduc Richelieu Centre à la suite d'une entente intermunicipale dûment approuvée par décret ministériel émis le 27 juin 1981, conformément à la Loi L.R.Q. 1979, chapitre 83 ;

ATTENDU que la nouvelle loi sur les ingénieurs (Loi no 29) précise que les actes réservés à l'ingénieur tel que déterminer les concepts, les paramètres, les équations ou les modèles qui, à partir de modèles issus de principes d'ingénierie, permettent d'anticiper le comportement des structures, des matériaux, des procédés ou des systèmes;

ATTENDU que les branchements au réseau d'aqueduc exigent des plans signés et scellés par un ingénieur;

ATTENDU que ces frais supplémentaires doivent être ajoutés aux frais actuels engendrés par le branchement au réseau d'aqueduc;

ATTENDU qu'il y a lieu de d'abroger le Règlement 2016-05 concernant les branchements au réseau d'aqueduc et établissant un tarif de compensation pour l'usage de l'eau afin d'en adopter un nouveau ;

ATTENDU qu'un avis de motion a été donné lors de la session du conseil de Saint-Bernard-de-Michaudville tenue le 11 janvier 2021 avec dispense de lecture lors de l'adoption ;

EN CONSÉQUENCE,

2021.02.06

Sur la proposition de Jean-Paul Chandonnet
Appuyée par Vanessa Lemoine
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QU'il soit décrété par le présent règlement de la Municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville numéro 2021-01 tel que déposé.

d) Subvention Emplois d'été Canada – Autorisation de signature – Ratification

ATTENDU que la Municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville souhaite obtenir une aide financière en provenance du gouvernement fédéral dans le cadre du programme Emplois d'été Canada pour le financement d'un employé en voirie et d'un stagiaire pour la refonte du site internet de la Municipalité;

ATTENDU que la demande de subvention du programme Emplois d'été Canada devait être transmise avant le 29 janvier 2021;

EN CONSÉQUENCE,

2021.02.07

Sur la proposition de Vanessa Lemoine
Appuyée par Isabelle Hébert
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents de ratifier la transmission de la demande de subvention du programme Emplois d'été Canada par la directrice générale, au nom de la Municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville.

e) Subvention Emplois d'été Canada – Autorisation de mentorat à la MRC des Maskoutains

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville a déposé une aide financière au gouvernement fédéral dans le cadre du programme Emplois d'été Canada;

CONSIDÉRANT que ce programme nécessite une partie de mentorat auprès d'un employé pour la refonte du site internet de la Municipalité;

CONSIDÉRANT qu'aucun employé de la Municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville ne possède les qualifications requises au niveau informatique;

CONSIDÉRANT que la MRC des Maskoutains a procédé à la refonte de leur site internet l'an dernier et que leur personnel a les compétences dans ce domaine;

EN CONSÉQUENCE,

2021.02.08

Sur la proposition d'Emmanuelle Bagg
Appuyée par Mario Jussaume
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents d'autoriser la directrice générale à utiliser les services informatiques de la MRC des Maskoutains, selon les besoins de mentorat d'un stagiaire pour la refonte du site internet, selon le tarif horaire à 45 \$.

f) Avis de motion – Règlement 2021-02 concernant l'utilisation de la patinoire extérieure

Avis de motion est donné par le conseiller Jean-Paul Chandonnet à l'effet que, lors d'une séance ultérieure, sera soumis pour adoption le Règlement 2021-02 concernant l'utilisation de la patinoire extérieure.

L'objet de ce règlement est de réviser les heures d'ouverture et de fermeture de la patinoire extérieure.

Le projet de règlement a été déposé lors de la séance du 1er février 2021.

Le projet de règlement est disponible sur le site internet de la Municipalité ou sur demande par courriel au dgstbernard@mrcmaskoutains.qc.ca.

g) Portail de données immobilières – PG Solutions - Autorisation

CONSIDÉRANT que la firme PG Solutions a transmis une offre pour le service *Portail de données immobilières* en date du 8 janvier 2021;

CONSIDÉRANT que le service *Portail de données immobilières* offre l'accès au rôle d'évaluation, au rôle de taxation et à la confirmation de taxes en ligne aux intervenants du milieu immobilier;

CONSIDÉRANT que le service *Portail de données immobilières* permet aux intervenants du milieu immobilier d'avoir accès aux données immobilières de façon autonome et en temps réel;

CONSIDÉRANT que l'adhésion au service *Portail de données immobilières* est gratuite pour la Municipalité et qu'il revient aux utilisateurs de déboursier les frais pour avoir accès à ces données;

EN CONSÉQUENCE,

2021.02.09

Sur la proposition de Mario Jussaume

Appuyée par Guy Robert

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents d'autoriser la directrice générale à signer l'offre de service pour le Portail de données immobilières de la firme PG Solutions telle que déposée.

h) Entente intermunicipale relative à la fourniture de services d'ingénierie et d'expertise technique (Partie 8) – Demande d'adhésion - Municipalité de Saint-Simon

CONSIDÉRANT la résolution numéro 14-11-288, adoptée par le conseil de la MRC des Maskoutains lors de sa séance ordinaire tenue le 26 novembre 2014, à l'effet de mettre sur pied un service d'ingénierie et d'expertise technique et d'adhérer à l'entente intitulée *Entente intermunicipale relative à la fourniture de services d'ingénierie et d'expertise technique de la MRC des Maskoutains* (Entente);

CONSIDÉRANT que l'Entente prenait fin le 31 décembre 2019, mais s'est renouvelée automatiquement pour une période de cinq ans, soit jusqu'au 31 décembre 2024;

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville est partie à l'Entente;

CONSIDÉRANT que des dispositions sont prévues à cette Entente pour toute municipalité qui désirerait adhérer à celle-ci;

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Saint-Simon, par le biais de sa résolution numéro 250-01-2020, adoptée lors de sa séance ordinaire tenue le 9 décembre 2020, a manifesté son désir d'adhérer à l'Entente pour le terme et suivant les conditions de l'entente en vigueur;

CONSIDÉRANT que pour ce faire, les municipalités, parties à l'Entente, doivent consentir à cette adhésion;

CONSIDÉRANT que cette nouvelle adhésion nécessite une modification des coûts à payer par la municipalité de Saint-Simon relativement à la station totale appartenant à la Partie 8;

CONSIDÉRANT que cette nouvelle adhésion nécessitera la modification du règlement prévoyant les modalités de l'établissement des quotes-parts de la Partie 8 pour tenir compte de l'augmentation du nombre de participants et de la participation de la municipalité de Saint-Simon au paiement des coûts initiaux d'acquisition de la station totale appartenant à cette partie;

CONSIDÉRANT les exigences formulées par les parties à l'Entente et l'Addenda soumis aux membres du conseil;

EN CONSÉQUENCE,

2021.02.10

Sur la proposition d'Emmanuelle Bagg

Appuyée par Mario Jussaume

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents :

D'AUTORISER l'adhésion de la Municipalité de Saint-Simon à *Entente intermunicipale relative à la fourniture de services d'ingénierie et d'expertise technique de la MRC des Maskoutains* par la signature de l'addenda soumis aux membres du conseil; et

D'AUTORISER les nouvelles répartitions suggérées quant aux coûts de la station totale, propriété de la Partie 8; et

D'AUTORISER le maire, Madame Francine Morin et la directrice générale Madame Émilie Petitclerc, à signer l'Addenda à ladite entente pour et au nom de la Municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville afin de donner application à la présente résolution.

i) Demande au gouvernement du Québec de reporter l'élection municipale au mois de mai 2022

Point retiré.

8. R.A.R.C.
a) Procès-verbal de la RARC

Aucun procès-verbal n'a été transmis. Mmes Morin et Bagg explique les points de discussion concernant l'achat d'équipements par la RARC.

9. Transport

Aucun point.

10. Hygiène du milieu
a) Procès-verbal de la RIAM

Aucun procès-verbal n'est déposé. Le conseiller Guy Robert donne verbalement le résumé de la dernière séance de la RIAM.

b) Procès-verbaux de la MRC

Les procès-verbaux de la MRC des Maskoutains sont disponibles sur le site internet de la MRC.

11. Loisirs et culture
a) Demande d'appui – Maison des Jeunes des Quatre-Vents – Mise aux normes du bâtiment

CONSIDÉRANT que le préventionniste de la MRC des Maskoutains a émis plusieurs recommandations de mise aux normes du bâtiment appartenant à la Maison des Jeunes des Quatre-Vents;

CONSIDÉRANT que la Maison des Jeunes des Quatre-Vents désire déposer une demande de subvention au Secrétariat de la Jeunesse afin de réaliser les travaux de modifications des portes d'accès, des portes intérieures et de l'aménagement extérieur des marches et du trottoir;

EN CONSÉQUENCE,

2021.02.11

Sur la proposition de Jean-Paul Chandonnet
Appuyée par Isabelle Hébert

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents d'appuyer la Maison des Jeunes des Quatre-Vents dans la demande de subvention au Secrétariat de la Jeunesse pour la mise aux normes de son bâtiment.

12. Autres sujets
a) Proclamation – Journées de la persévérance scolaire – 15 au 19 février 2021

CONSIDÉRANT que la prévention du décrochage scolaire n'est pas une problématique concernant exclusivement le monde scolaire, mais bien un enjeu social dont il faut se préoccuper collectivement, et ce, dès la petite enfance jusqu'à l'obtention par le jeune d'un diplôme qualifiant pour l'emploi, peu importe l'ordre d'enseignement;

CONSIDÉRANT que le décrochage scolaire est un problème intimement lié à la pauvreté et à celui de la pénurie de relève et de main-d'œuvre qualifiée;

CONSIDÉRANT que les journées de la persévérance scolaire sont organisées du 15 au 19 février 2021, sous le thème *Nos gestes, un + pour leur réussite!* lesquelles se veulent un temps fort dans l'année pour témoigner de la mobilisation régionale autour de la prévention de l'abandon scolaire et sont ponctuées d'une centaine d'activités dans les différentes communautés et écoles de la MRC des Maskoutains;

CONSIDÉRANT que les Journées de la persévérance scolaire se tiendront à nouveau cette année simultanément dans toutes les régions du Québec et qu'un nombre important de municipalités appuieront elles aussi cet événement;

CONSIDÉRANT qu'un des objectifs du Plan d'action de la Politique de la famille de la Municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville est d'encourager la persévérance scolaire ;

EN CONSÉQUENCE,

2021.02.12

Sur la proposition d'Emmanuelle Bagg
Appuyée par Vanessa Lemoine
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents :

DE DÉCLARER les 15, 16, 17, 18, 19 février 2021 comme étant les Journées de la persévérance scolaire, sous le thème *Nos gestes, un + pour leur réussite!*, sur notre territoire; et

D'APPUYER la mission de l'ensemble des partenaires mobilisés autour de la lutte au décrochage afin de faire du territoire de la MRC une région persévérante qui valorise l'éducation comme un véritable levier de développement pour ses communautés.

b) Demande d'appui financier – Société canadienne du cancer

2021.02.13

Sur la proposition de Jean-Paul Chandonnet
Appuyée par Guy Robert
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents de remettre un montant de 50 \$ à l'organisme Société canadienne du cancer.

13. Correspondance

Une liste de la correspondance reçue en janvier 2021 a été remise aux membres du conseil.

14. Période de questions

Aucune personne dans l'assistance ne se prévaut de la période de questions.

15. Levée de l'assemblée

2021.02.14

Sur la proposition d'Emmanuelle Bagg
Appuyée par Mario Jussaume
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents de lever la présente session à 20h25.

LISTE DES COMPTES À PAYER EN FÉVRIER 2021

| | | |
|----|--|---------------|
| 1 | Total des salaires | 13 739.50 \$ |
| 2 | La Capitale (assurance collective - février 2021) | 1 541.74 \$ |
| 3 | Financière Banque Nationale (Versement pour le prêt du réseau d'égout) | 171 748.50 \$ |
| 4 | Gestim (services d'inspection janvier 2021) | 432.31 \$ |
| 5 | Gestion Sima3 inc. (location de l'entrepôt) | 1 006.03 \$ |
| 6 | Fabrique St-Bernard (loyer) | 1 170.00 \$ |
| 7 | Les Constructions A Claing (versements entretien patinoire) | 3 066.00 \$ |
| 8 | Excavation Michel Lemay (2e versement - contrat neige) | 17 706.15 \$ |
| 9 | Télé systèmes du Québec (Réseau appareils radio) | 67.84 \$ |
| 10 | RIM (téléphone) | 116.12 \$ |
| 11 | Aquatech (assistance février 2021) | 1 217.33 \$ |
| 12 | RARC (remplacer valve au 548 Michaudville)* à facturer au propriétaire | 42.00 \$ |
| 13 | SPAD (1er versement pour le contrat de contrôle animalier) | 907.57 \$ |
| 14 | Formiciel (formulaires municipaux - taxes et enveloppes) | 663.57 \$ |
| 15 | Groupe de géomatique Azimut (diffusion en ligne en 2021 de Gonet) | 951.99 \$ |
| 16 | COMBEQ (adhésion 2021 inspecteur municipal) | 436.91 \$ |
| 17 | Tech-Mix (asphalte froid) | 574.51 \$ |
| 18 | FQM (services ingénieur - resurfaçage 5e rang) | 423.57 \$ |
| 19 | Les Entreprises BJB (réparations de lampadaires) | 643.38 \$ |
| 20 | Prudent (renouvellement au portail Rezilio de janv à dec 2021) | 914.05 \$ |
| 21 | Atelier Transition inc. (destruction de documents) | 34.49 \$ |
| 22 | Librairie L'Intrigue (livres biblio) | 246.30 \$ |
| 23 | Réseau Biblio (Tarification annuelle 2020 et frais d'exploitation - 1er versement) | 1 105.25 \$ |
| 24 | Ville de St-Hyacinthe (dossier cour régionale - dossier infraction oct à déc 2020) | 476.58 \$ |
| 27 | Publicité Lettrapid | 32.19 \$ |
| 28 | Excavation JD (transport asphalte) | 232.83 \$ |

| | | |
|----|---|----------------------|
| 29 | Eagle Digi Eye (réparation des caméras au loisirs et usine) | 54.62 \$ |
| 30 | Croix Rouge Canadienne (Contribution 2021) | 170.00 \$ |
| 31 | Ministère du Revenu du Québec (DAS 01-2021) | 4 886.23 \$ |
| 32 | Revenu Canada (DAS 01-2021) | 1 789.95 \$ |
| 33 | Télébec | 123.03 \$ |
| 34 | Telus (cellulaire inspecteur 02-2021) | 96.96 \$ |
| 35 | Cooptel (frais mensuel internet 02-2021 - 400 rue Gagné) | 91.58 \$ |
| 36 | Municipalité St-Barnabé-Sud (salaires du 29/11 au 26/12 - coord. Loisirs) | 1 319.27 \$ |
| 37 | RIAM - Vidange installations septiques | 433.50 \$ |
| 38 | RIAM - Collecte matières recyclables | 1 055.52 \$ |
| 39 | RIAM - Collecte matières organiques | 446.66 \$ |
| 40 | RIAM - Collecte résidus domestiques | 2 538.45 \$ |
| 41 | RIAM - 1er versement quote-part | 1 767.50 \$ |
| 42 | RIAM - Collecte matières recyclables (ajustement 2020) | 26.91 \$ |
| 43 | RIAM - Collecte matières organiques (ajustement 2020) | 21.81 \$ |
| 44 | RIAM - Collecte résidus domestiques (ajustement 2020) | 59.60 \$ |
| 45 | Sel Frigon | 4 445.09 \$ |
| 46 | Groupe Maska (courroie, bloqueur de filet, lubrifiant) | 171.82 \$ |
| 47 | Groupe Maska (batterie pour camion) | 283.31 \$ |
| 48 | Vacuum Drummond (vidange des boues avec extra disposition) | 1 437.19 \$ |
| 49 | ADMQ (Abonnement et cautionnement assurance pour la DG et sec.-très.) | 1 866.52 \$ |
| 50 | Buropro Citation (broches pour le copieur) | 103.42 \$ |
| 51 | Buropro Citation (entretien copieur) | 173.00 \$ |
| 52 | Energies Sonic (propane au pavillon) | 260.37 \$ |
| 53 | Hydro-Québec - Électricité pour les lampadaires | 601.83 \$ |
| 54 | Hydro-Québec - 349 rue Principale (garage) | 639.20 \$ |
| 55 | Hydro-Québec - 390, rue Principale | 1 020.05 \$ |
| 56 | Hydro-Québec - 902, rue Des Loisirs | 396.63 \$ |
| 57 | Hydro-Québec - 400, rue Gagné (usine de traitement) | 1 803.28 \$ |
| 58 | Rona (attaches, ruban sécurité, teinture bois) | 88.42 \$ |
| 59 | Coop Comax (peinture pour coffre du camion) | 40.20 \$ |
| 60 | Visa - Centre de rénovation AL - clé pour serrure chute à livres | 52.00 \$ |
| 61 | Visa - Fond d'information sur le territoire | 5.00 \$ |
| 62 | Visa - Les reproductions express inc. (numérisation des plans TQC de l'usine) | 62.09 \$ |
| 63 | Visa - Telus - frais d'activation nouveau cellulaire inspecteur | 117.36 \$ |
| 64 | Visa - Claude Joyal (pièces pour tracteur) | 125.33 \$ |
| 65 | Visa - Canadian Tire (ensemble de tournevis et clés mc 50 p) | 252.86 \$ |
| 66 | Visa - Postes Canada (journal, communiqués et achat 600 timbres) | 728.73 \$ |
| 67 | Visa - Essence véhicules | 348.09 \$ |
| | Total des comptes à payer | 249 400.09 \$ |
| | Subvention FCCQ - réseau d'égout | (122 082.00) \$ |
| | | 127 318.09 \$ |

Je soussignée Émilie Petitclerc, directrice générale de la Municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville, certifie par la présente qu'il y a des fonds disponibles dans les postes budgétaires prévus pour les dépenses énumérées précédemment.

Je soussignée Francine Morin, maire de la Municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Francine Morin, maire

Émilie Petitclerc, directrice générale et
secrétaire-trésorière